



---

Présidence : Macédoine du Nord

## 1413<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 2 mars 2023 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 13 h 15

2. Président : Ambassadeur I. Djundev

Le Président, la Secrétaire générale et les délégations présentent leurs condoléances à la Grèce à la suite de l'accident ferroviaire survenu près de Larissa (Grèce), le 28 février 2023. La Grèce les a remerciés pour leur témoignage de sympathie.

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/276/23 OSCE+)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE CONTRE L'UKRAINE**

Président, Ukraine (PC.DEL/287/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/291/23), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/275/23/Rev.1), Canada (PC.DEL/284/23 OSCE+), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/296/23 OSCE+), Lettonie, Lituanie

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT THÉMATIQUE DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE INTITULÉ « L'OSCE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : PROGRÈS EN 2022 ET PERSPECTIVES POUR L'AVENIR »**

Secrétaire générale (SEC.GAL/28/23 OSCE+) (SEC.GAL/31/23 OSCE+),  
Président, Macédoine du Nord, Suède-Union européenne (l'Albanie, la

Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; la Géorgie, pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/292/23), Kazakhstan, Fédération de Russie (PC.DEL/277/23), Ukraine, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/279/23), Canada (PC.DEL/283/23 OSCE+), Ouzbékistan, Suisse (PC.DEL/297/23 OSCE+), Royaume-Uni, Norvège (PC.DEL/278/23), Turkménistan, Géorgie, Azerbaïdjan (PC.DEL/293/23 OSCE+), Türkiye (PC.DEL/295/23 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/286/23), Suède-Union européenne, Moldavie, France
- b) *L'ordonnance de la Cour internationale de justice concernant le corridor de Latchine* : Arménie (PC.DEL/288/23 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/280/23), Suède-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/290/23), France (PC.DEL/281/23 OSCE+), Suisse (PC.DEL/298/23 OSCE+), Canada (PC.DEL/282/23 OSCE+), Royaume-Uni, Azerbaïdjan (PC.DEL/294/23 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Visite du Président en exercice, S. E. M. B. Osmani, et de la Secrétaire générale de l'OSCE en Türkiye le 20 février 2023* : Président
- b) *Allocution prononcée le 23 février 2023 par le Président en exercice, S. E. M. B. Osmani, à la vingt-deuxième Réunion d'hiver de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE tenue à Vienne et par visioconférence les 23 et 24 février 2023* : Président
- c) *Allocution prononcée par le Président en exercice, S. E. M. B. Osmani, à la 1412<sup>e</sup> séance (renforcée) du Conseil permanent, tenue à Vienne et par visioconférence le 24 février 2023* : Président
- d) *Participation du Président en exercice à une audition de la Commission sur la sécurité et la coopération en Europe (Commission Helsinki des États-Unis) tenue à Washington le 28 février 2023* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 9 mars 2023, à 10 heures, Neuer Saal et par visioconférence